



MAIRIE DE GALLUIS

AVIS DE CONSTATATION D'ABANDON DE CONCESSIONS **AU CIMETIERE COMMUNAL ZONE - H**

Par application de l'article L.2223- 17 du code général des collectivités territoriales le Maire de la Commune de Galluis Annie GONTHIER, accompagnée de Monsieur Michel GOURLIN 4^{ème} adjoint, et de l'Adjoint Administratif constatent ensemble le **30 juillet 2015** l'abandon de plusieurs concessions trentenaires non entretenues et non renouvelées, citées ci-dessous :

H58 CHARTIER Eugénie du 15 juin 1973 – NR depuis le 15 juin 2003
H59 LECAUDEY Joseph/LANGEVIN Germaine du 25 juin 1977 – NR depuis le 25 juin 2007
H64 DUPONT Mauricette du 14 aout 1970 – NR depuis 14 aout 2000
H74 HUBERT Olympe du 19 décembre 1957 – NR depuis 19 décembre 1987
H76 BARDOT du 23 janvier 1953 – NR depuis le 20 janvier 1983
H77 GUITTON Gabriel/ ROUSSE Renée née GUYOT du 8 juillet 1952 – NR depuis 8 juillet 1982
H78 CHARTIER Eugénie du 21 février 1979 – NR depuis le 21 février 2009
H81 TORCHEUX du 10 octobre 1970 – NR depuis le 10 octobre 2000
H91 IMBERT Marcel du 30 janvier 1981 – NR depuis 30 janvier 2011
H93 LEBOURQ Louis du 24 octobre 1931- NR depuis 24 octobre 1961

Les concessionnaires, dont nous connaissons la seule adresse à la date de prise de ladite concession ou de son renouvellement, ont été averti par courrier, que nous pourrions effectuer avec eux (ou leur mandataire), un 2^{ème} constat sur place au cimetière le **4 septembre 2015**

Si vous êtes concernés par l'une de ces concessions (descendants ou successeurs), ou connaissez des familles concernées, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître en Mairie aux horaires d'ouverture ci-dessous ou téléphoner au 01.34.57.03.90 SERVICE CIMETIERE.

Tous les jours de 9h à 12h du lundi au samedi
Le mardi et jeudi de 15 à 17h (*sauf pendant les vacances scolaires*)

Galluis le 3 aout 2015

Le MAIRE

Annie GONTHIER